

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12877**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Droit, économie, gestion Licence Professionnelle Commerce Spécialité : Management du point de vente

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la Licence professionnelle Commerce, Spécialité Management du point de vente en apprentissage est de former aux métiers de l'encadrement en magasin de petite et moyenne surface : vente, organisation, gestion et théâtralisation d'un univers de produits, management d'une équipe de vente sont le quotidien de ces métiers. A terme une évolution vers des fonctions opérationnelles dans des magasins plus grands ou pour un ensemble de petits magasins, ils sont également évolutifs vers le poste de directeur adjoint ou directeur de magasin selon les enseignes.

A ce titre, la Licence professionnelle Commerce, Spécialité Management du point de vente s'inscrit dans le fait qu'elle se réalise obligatoirement en apprentissage au sein d'un point de vente.

A l'issue de la Licence professionnelle Commerce, Spécialité Management du point de vente, le diplômé est capable de :

- Gérer et animer un rayon faisant partie intégrante d'un point de vente grande surface
- Sélectionner et motiver leur équipe
- Optimiser les approvisionnements, la mise en rayon, la vente et suivre les performances du rayon
- Comprendre et évaluer les possibilités du marché
- Évoluer en magasin vers les postes de chef de groupe, chef de département, chef de secteur et par la suite avoir la responsabilité complète d'un point de vente
- Evoluer vers les achats, le marketing, les ressources humaines, le contrôle de gestion ou la finance, en France ou à l'étranger.

Ce professionnel est capable de :

- récolter et analyser des données chiffrées
- Approfondissement et maîtrise du marketing de la distribution
- Compréhension des mécanismes du choix du point de vente par le client et des déterminants de sa fidélisation
- Elaboration des outils de pilotages en gestion des ressources humaines afin de savoir et pouvoir gérer une équipe
- Maîtrise des outils de la communication
- Connaissance précise de l'environnement de l'entreprise d'accueil et capacité à définir et traiter une problématique liée à la gestion d'un point de vente
- Mettre en application les outils pédagogiques, acquérir la culture d'entreprise et favoriser l'insertion professionnelle à l'issue de la licence

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Distribution (Moyennes et petites surfaces, magasins de détail, sites de e-commerce...)
- Logistique (centrale d'achat, grande distribution,...)
- Achats
- Marketing
 - Conseiller/conseillère technique en point de vente,
- Manager de rayon stagiaire, Manager de rayon
- Chef de secteur, Chef des ventes
- Responsable du remodeling, Responsable du référencement magasin
- Manager de magasin
- Directeur/Directrice -adjoint(e) de magasin, Directeur/Directrice de magasin
- Postes au sein des services achats, marketing, ressources humaines, comptabilité ou logistique
- Fonctions stratégiques de direction : Directeur/Directrice régional(e), national(e)

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1509 : Management de département en grande distribution

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

Tertiaire (droit, économie-gestion, techniques de commercialisation, comptabilité...), disposant d'un bon bagage commercial et d'une

expérience significative en magasin (stage de 2 mois minimum ou job étudiant)
attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Commerce, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission pédagogique de l'IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud) ou à la commission pédagogique de l'IUT de Institut Universitaire de Technologie de Créteil-Vitry et,

qu'après la sélection universitaire, le ou la candidat(e) ait été recruté(e) par une entreprise en contrat d'apprentissage,

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle – semestres 1 et 2 – 60 ECTS en apprentissage

Semestre 1

UE 1 : Savoir gérer (15 ECTS) :

- Gestion comptable et budgétaire
- Contrôle de gestion
- Logistique d'approvisionnement
- Droit de la consommation et de la concurrence
- Informatique

UE 2 : Savoir vendre (15 ECTS) :

- Connaissance de la distribution (35 heures)
- Mercatique du point de vente (40 heures)
- Droit de la distribution (30 heures)
- Comportement du consommateur (20 heures)
- Relations clients (30 heures)

UE 3 : Savoir manager (15 ECTS) :

- Relations humaines
- Organisation et Stratégie des enseignes
- Droit social
- Anglais

- Expression / Culture générale

UE 4 : 15 ECTS

- Projet tutoré
- Rapport d'activité

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999. Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999. Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Les apprentis doivent être âgés de moins de 26 ans et de nationalité française. Les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation.
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999. Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999. Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Par candidature individuelle	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999. Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE. Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999. Expérience professionnelle significative de 3 ans dans la distribution comme gestionnaire ou manager de rayon ou ayant exercé des responsabilités jugées significatives

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES
CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Accords universitaires partenaires :
- CFA SUP2000
Accords institutionnels ou entreprises partenaires :
IUT de Sénart :
- France Telecom/Orange
- Sephora
- Nature & Découvertes
- la Grande Récré
- Fly
- Virgin
- Aelia : filiale du groupe Lagardère Services spécialisée dans les duty free shops.
- Décathlon
- Brico-Dépôt
- Castorama
IUT de Créteil-Vitry :
- Auchan
- Norauto
- Leroy Merlin
- Bois et Chiffon
- De Neuville
- Darty
- Conforama
- Carrefour Market
- Bouygues Telecom
- New balance
- Carrefour
- Fnac
- Sinéquanone

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

Sénart :

<http://www.iutsf.u-pec.fr>

Créteil-Vitry :

<http://iut.u-pec.fr/>

[IUT de Sénart/Fontainebleau](#)

[IUT de Créteil/Vitry](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site de Sénart

Avenue Pierre Point

77567 Lieusaint Cedex

Site de Fontainebleau

Route forestière Hurtault
77300 Fontainebleau
Site de Créteil
Centre multidisciplinaire de Créteil
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
Site de Vitry
122 rue Paul Armangot
94400 Vitry sur Seine

Historique de la certification :